



Le 19 octobre 2016

**Assemblée Générale
Du
6 octobre 2016**

ORDRE DU JOUR :

- 1. RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE**
- 2. RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER GÉNÉRAL, PATRICK LECOMTE**
- 3. BILAN D'ACTIVITÉS DES SECTIONS (PRÉSENTATION POWERPOINT),
ANNETTE QUERO**
- 4. ELECTIONS**

ASMR SAISON 2015-2016 Rapport Moral

Le Bureau et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour notre rendez-vous annuel qui nous permet de vous présenter le bilan d'une année de fonctionnement de notre association, tant du point de vue de ses finances, de son fonctionnement global que de ses perspectives. C'est l'occasion de balayer également les temps forts de la saison 2015-2016 des sections.

Ce rendez-vous annuel est aussi l'occasion de revoir la composition de notre conseil d'administration avec les élections du tiers sortant.

Je vais m'efforcer de le faire de manière synthétique. Je vais centrer ce rapport moral sur les éléments généraux et développerait ensuite le bilan des sections dans le rapport d'activité qui suivra.

I/ La vie de l'association

A/ Une association toujours aussi dynamique

Je tiens à commencer par cet axe là car il est fondamental. Même pour une association aussi ancrée dans l'histoire que la nôtre il est toujours vital de ne jamais oublier de se renouveler, se remettre en question, pour rester solide et pertinent.

Ce constat de dynamise est également essentiel car il manifeste de la persistance du volontariat et de la générosité dans notre association. Ce qui, en nos temps de repli sur soi et de froide consommation est une fierté.

Ainsi la saison 2014-2015 a été marquée par l'arrivée ou le retour de 4 sections donc soit nouvelles, soit recrées :

- ✓ Une renaissance dont nous nous félicitons, et ce grâce à la généreuse proposition de Michèle MARTIN MESLET : la section dessin aquarelle
- ✓ Création d'une section body boxe thaï, par l'intermédiaire de la proposition de Séverine FAVIER, qui donne beaucoup d'énergie dans le fonctionnement de cette petite nouvelle
- ✓ Ouverture de créneaux de zumba supplémentaires, pilotés par Fabienne RACAPE qui a accepté de relever le défi de prendre en charge ces créneaux pour pouvoir en faire bénéficier toutes celles dont les

contraintes horaires ne leur permettaient pas d'assister au créneau de la pause-déjeuner.

- ✓ Une toute nouvelle activité a enfin pu être mise en route après les vacances de printemps, la section piloxing.

B/ Une association toujours aussi solidement ancrée dans son histoire

Cette saison a encore été l'occasion de marquer l'ancienneté de l'existence de notre association avec plusieurs anniversaires notables :

- ✓ La saison 2015-2016 avait ainsi débuté par les festivités organisées pour le 50^e anniversaire de la section football, avec plusieurs temps forts organisés par Sébastien RAULT et Jean-Pierre BRETEL, avec l'aide de Jean Claude LOUAZEL et Patrick LECOMTE. Cet anniversaire a été un temps particulièrement fort dans la saison tant l'ASMR et le foot ont un lien originel et passionnel.
- ✓ Autre section originelle la section tennis de table qui a fêté également ses 50 ans.
- ✓ La section yoga elle a célébré ses 20 ans et la section danse country ses 10 années de joyeuse existence.

Prendre le temps de célébrer ces événements est quelque chose d'important pour que tous, anciens ou plus récents, nous ayons bien en tête qu'une telle construction associative est le fruit d'une énergie collective passée, entretenue par une énergie collective actuelle, qui doit avoir en tête de préparer l'énergie collective de demain.

C/ Une association toujours aussi conviviale

La vie de notre association est faite bien entendu prioritairement de belles performances sportives, comme nous allons le voir dans la présentation de la vie des sections qui va suivre, mais aussi de chaleureux moments de convivialité qui permettent d'entretenir le lien qui nous rassemble tous.

1. Repas du Conseil d'administration

S'investir au profit du fonctionnement collectif de l'association c'est surtout profiter de la convivialité collective. Nous débutons toujours la saison par un repas qui permet de tous nous retrouver joyeusement.

2. Traditionnelle soirée de la Biardais

Ainsi le traditionnel dîner dansant s'est déroulé à la Biardais le samedi 7 novembre 2015 animé par le fidèle partenaire de cette soirée toujours si attendue, l'orchestre Nuit Magique, qui connaît toujours autant de succès. Cette année cette délicieuse et joyeuse soirée aura lieu le samedi 22 octobre prochain. Les inscriptions ont lieu en ce moment alors pensez à vous manifester auprès de Patrick.

3. Galette des rois 2016

Nous aimons débiter l'année civile par ce petit temps de convivialité qui nous permet de nous retrouver autour d'un bilan de mi-saison et d'une bonne galette des rois.

4. Sortie des bénévoles 2016

Ces sorties sont autant de carburant qui permet de ressourcer les bénévoles après une saison passée à donner de l'énergie au profit du collectif.

Cette année Patrick nous avait concocté une formidable sortie dans la baie du Mont St Michel. Sur le trajet il nous avait concocté une bien belle surprise puisque nous avons eu le plaisir de faire une halte à Plerguer.

D/ Une association toujours aussi bien ancrée dans nos collectivités

Il est également important ici de rappeler que nous poursuivons nos activités aussi grâce à la confiance qui nous est maintenue par la Ville de Rennes et Rennes Métropole. Au nom du Conseil d'administration, de tous les responsables de section et de tous les adhérents je tiens à renouveler mes remerciements sincères à nos élus de référence, M. Hubert CHARDONNET, M. Yvon LEZIART et M. Tristan LAHAIS. A travers eux, c'est la confiance de Mme la Maire et M. Le PRESIDENT qui nous sont confirmés et nous faisons tout pour en rester dignes.

Il est tout aussi essentiel de souligner la qualité des contributions que nous sollicitons durant une année de fonctionnement de la part de plusieurs services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, et ce avec l'appui fidèle de notre Directeur Général des Services, M. Joël BOSCHER que je remercie à nouveau ici.

Il en est ainsi du Service Imprimerie, de la Direction du Patrimoine bâti, de la Direction des sports, que ce soit le service chargé de la gestion des

équipements ou du service événementiel, la Direction des Jardins ou la Direction de la Voirie, le Service Immobilier mais aussi le Service des relations aux citoyens ou la Direction des Systèmes d'information.

Bien entendu notre interlocuteur premier est la Direction des Ressources Humaines et je tiens à mentionner la qualité de l'écoute et de l'échange que nous avons avec Jim BOSSARD et Antoine BLANCHET, sans oublier Christian TOCZE.

E/ Une association toujours aussi solidaire

La petite équipe habituelle est repartie pour une édition de l'investissement de l'ASMR au profit du téléthon.

De nombreuses activités ont ainsi été organisées, en maintenant pour cette 3^e édition la modalité plus resserrée qui avait été adoptée en 2014, afin de simplifier le travail d'organisation, de même que le pilotage déconcentré laissé entre les mains de chaque responsable de section a été retenu.

Les différentes activités se sont déroulées sur trois sites :

- Piscine des Gayeulles : baptêmes de plongée
- Salle ASMR Plaine de Baud : organisation d'un bal country, de cours de zumba et de danse africaine et de soirées karaoké et jeux de fléchettes
- Plaine de Baud : randonnée ; éducation canine.

La remise de la somme ainsi récoltée [près de 3 000€] s'est faite très joyeusement sur la scène installée place de l'Hôtel de Ville avec une nouvelle prestation en public du groupe AKOR.

De très nombreux bénévoles se sont encore cette année mobilisés avec l'efficacité qui les caractérise. Je tiens à souligner la joie et l'enthousiasme de tous ces bénévoles qui ont donné de leur temps pour que ces actions puissent avoir lieu.

Nous avons en outre vérifié la générosité du soutien des services de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole. Au 1^{er} rang de mes remerciements pour la contribution à cette action je souhaite citer M. Joël BOSCHER qui a donné une suite favorable à toutes nos demandes, le service Imprimerie qui a assuré avec l'efficacité qui le caractérise nos multiples demandes, les Directions des sports et des Jardins qui nous ont mis à disposition les équipements sollicités, Sylvie LEMOINE qui a assuré le relais de l'ASMR dans le cadre de la coordination des animations et enfin Dominique LEPORT qui a bien voulu que l'on tienne des

permanences dans les restaurants municipaux pour vendre divers objets au profit du Téléthon.

F/Une association toujours aussi ouverte sur le monde

La saison 2015-2016 de l'ASMR a été également marquée par un bel événement, le déplacement d'une délégation d'une 40^e de personnes à Erlangen du 12 au 16 mai.

Nathalie GERNIGON-BEAUDOIN avait accepté de piloter ce projet, pour une ultime fois, afin de permettre à celles et ceux qui n'avaient pas encore vécu cette belle aventure, de vivre ces moments intenses en émotions et découvertes.

Nous avons vécu 4 jours très riches qui nous ont permis de découvrir cette belle ville et cette magnifique région de la Bavière. Depuis 1978 de nombreuses délégations se sont rendues ainsi à Erlangen. Nous étions fiers d'assurer la persistance de ce lien entre nos deux villes.

Avec Susanne Lender-Cassens, Conseillère municipale d'Erlangen qui a reçu notre délégation, nous avons insisté sur la nécessité, dans le contexte européen actuel, d'entretenir l'amitié entre les peuples européens. Mme Nathalie APPERE s'est quant à elle félicitée a redit à quel point elle tenait à ce que nos liens perdurent.

II/ Les projets

A/ Les projets qui ont abouti

Dans un 1^{er} temps il me semble utile de faire un point sur différents projets que j'avais évoqués l'année dernière lors de notre Assemblée générale 2015. Cela permet de permettre l'état des évolutions annoncées :

1. Mise en place d'une couverture mutuelle à destination des salariés : comme la loi nous l'y obligeait nous avons souscrit un contrat avec une mutuelle, à savoir Groupama. La loi de sécurisation de l'emploi de juin 2013 a prévu l'obligation pour tous les employeurs de droit privé, parmi lesquelles figurent les associations, de mettre en place un régime de couverture des frais de santé (appelée aussi mutuelle ou complémentaire santé) pour tous les salariés. Ce contrat de

complémentaire santé concerne l'ensemble des salariés, quelle que soit la forme du contrat de travail, la nature des fonctions ou la durée du travail. Il résulte de la loi que chaque employeur doit prendre en charge la moitié de la couverture souscrite, cette couverture santé ayant un caractère obligatoire. S'agissant des salariés qui ont plusieurs employeurs, l'obligation consiste à ce que le salarié choisisse une mutuelle parmi celles qui lui sont proposées par ces employeurs.

Le principe est donc celui de l'obligation pour l'employeur de proposer une couverture santé complémentaire et d'y participer financièrement pour moitié. L'obligation pour le salarié est celle d'adhérer à une couverture santé proposée par son employeur ou par un de ses employeurs.

La base de remboursement retenue est celle de la base "socle" proposée par ce contrat. Le coût de cette couverture est de 30,57 €/ mois. L'A.S.M.R. en prenant donc la moitié en charge, soit 15,28 €.

2. Modernisation du site internet ASMR : le prestataire qui avait réalisé le site internet de l'ASMR a pris en charge sa mise, donnant plus de souplesse à la configuration du site, notamment sur la question de l'insertion des photos. Nadège HOSPOSDAREC, Sébastien RAULT et Roland MARTIN ont travaillé avec le prestataire à la meilleure prise en compte de cette évolution.
3. Réfection du sol de la salle ASMR de Baud : comme tout le monde peut le constater ce soir la rénovation du sol de la salle a été réalisée avec succès par la Direction des bâtiments communaux. C'est une grande chance que nous avons. Comme nous l'avons évoqué également l'an passé l'isolation thermique de la salle a été très nettement améliorée grâce à l'installation d'un sas à l'entrée de la salle.
4. L'ASMR a accueilli l'AG d'automne de l'Union nationale des associations sportives des agents territoriaux. Nous poursuivons ainsi notre participation active à ce mouvement fédérateur des associations sportives d'agents territoriaux. Ces moments de partage, d'échanges, de mutualisation de connaissances et d'expériences sont précieux et nous sommes contents de pouvoir y contribuer. Cette assemblée générale d'automne a été l'occasion de tirer les conséquences du contexte de

restriction des financements et la décision a été prise de revoir le mode de participation financière des compétitions par l'UNASAT (base fixe de 300€ versée à l'issue de la compétition labellisée UNASAT, plus une aide complémentaire, plafonnée à 600€, pouvant être accordée en cas de déficit et après étude du dossier de l'organisateur).

5. Organisation du Cross UNASAT : Christine DELACROIX et avec elle tous les bénévoles de la section course à pied ont assuré avec brio l'organisation du cross UNASAT en 2016 qui a eu lieu le 20 février 2016. L'épreuve s'est déroulée au Parc des Gayeulles et elle a été suivie d'une soirée festive. Les félicitations ont été nombreuses quant à la qualité et à la réussite de cette organisation.
6. Enfin, je voudrais remercier Yvon LEZIART et la Direction des Sports de nous avoir offert la possibilité d'intégrer le tout nouveau complexe sportif flambant neuf qu'est la salle Jean Prouff. Une chance formidable d'utiliser ce magnifique équipement et d'avoir ainsi la possibilité d'offrir des activités sportives dans une salle située de manière centrale et donc accessible pour beaucoup de sites professionnels.

B/ Les projets qui restent à mener à leur terme

Plusieurs aspects formels relatifs à notre relation avec la Ville de Rennes et Rennes Métropole restent à finaliser :

1. Le travail de renouvellement des conventions entre l'ASMR et la Ville de Rennes et Rennes Métropole a bien avancé mais il reste à finaliser. Je rappelle que l'objectif est de remettre à jour les bases de nos partenariats en cohérence avec la réalité de nos fonctionnements actuels. Cette discussion, qui est pilotée par la Direction des ressources humaines, et je profite ici de l'occasion pour m'est donnée pour remercier à nouveau Antoine BLANCHET et Jim BOSSARD, va totalement dans le bon sens. Il ne s'agit que de confirmation et d'intégration dans la convention de prestations adaptées aux méthodes actuelles, dont notamment les prestations en matière informatique.
2. La discussion relative aux évolutions de la politique de la Ville de Rennes en matière de relations avec les associations, notamment en termes de

récupération des charges et des fluides ou d'imputation d'un loyer, n'ont-elles non plus pas encore abouties.

C/ Les nouvelles perspectives

Je ne doute pas que la saison qui débute sera elle encore l'occasion de nombreux moments intenses, de nouveautés preuves de dynamisme, d'évolutions à accompagner ou à initier. L'énergie et la contribution de tous sont plus que jamais nécessaires.

Voici quelques axes qui se dessinent d'ores et déjà :

1. Enjeux de communication : comme pour toutes les personnes morales, les enjeux de communications sont déterminants pour le maintien de notre dynamisme et surtout pour l'amélioration de notre visibilité. L'occasion m'est ici donnée de remercier très sincèrement Martine METAL et avec elle tous les membres de la commission communication qui font un gros travail à la Commission communication (Alain DESRONDIERS, Anita VITRE, Nadège HOSPODAREC, Vincent COMMANDOUX, Sébastien RAULT, Daniel GOSMAT, Jacqueline AUBREE, Michèle MARTIN MESLET). Cette Commission est en pleine recomposition et j'appelle les bonnes volontés à rejoindre la troupe.
2. Evolution de la politique sportive de la Ville de Rennes : dans la logique de la Fabrique citoyenne, les grandes orientations de la politique du sport à la Ville de Rennes ont été définies, avec l'idée centrale de mettre les acteurs de cette politique au plus près de la politique menée. Dans cette logique globale l'organigramme de la Direction des sports est modifié, avec une structuration sur la base de 3 secteurs. L'Office des Sports va disparaître, et va être constituée une nouvelle structure consultative qui sera le Conseil du sport rennais, qui devrait être composé de 5 groupes représentatifs. Une évolution structurelle à suivre de près pour évaluer l'opportunité d'y participer en tant qu'association sportive importante sur la Ville de Rennes.

ASMR SAISON 2015-2016 Rapport financier

Je vous propose d'examiner ensemble le bilan financier de notre association pour l'exercice 2015/2016 présenté par Patrick LECOMTE trésorier général.

Avant de lui laisser la parole, je voudrais remercier Patrick, notre trésorier général, qui fait un très gros travail, ainsi que Véronique PLOTEAU.

Puisque que j'en suis au stade des remerciements, je souhaite aussi citer Stéphane AVIGNON, notre secrétaire comptable qui réalise un travail de qualité et qui est vraiment partie prenante de la vie de l'association.

Enfin, je remercie également notre expert-comptable, Gilles Daniel (Société Audits et Conseils) avec qui nous travaillons depuis maintenant de nombreuses années, dans un esprit de confiance, mais aussi de bonne humeur. C'est lui qui certifie nos comptes et il pourra répondre à vos questions également si vous le souhaitez.

Bilan financier présenté par Patrick LECOMTE [Cf les 4 dernières diapos du power point du bilan de la saison 2015-16]

« Approbation des comptes »

ASMR SAISON 2015-2016 Rapport D'activités

I/ LES ADHÉRENTS

L'ASMR a compté sur la saison 2015-2016 1251 adhérents (110 de plus que sur la saison passée).

166 avaient 2 activités, 29 avaient 3 activités, 7 ont eu 4 activités, 3 en avaient 5.

II/ LES TEMPS FORTS DE LA VIE DES SECTIONS

Je voudrais souligner deux points généraux :

- ❖ Rappel quant à l'importance de la circulation des informations transversales.
- ❖ Importance des enjeux de communication : information à faire remonter à la Commission communication pour alimenter le site et la page Facebook.
- ❖ Rappel de l'importance de la collecte des informations des adhérents via les fiches.
- ❖ Problématiques de gestion du planning identifiées cette saison : privilégier les résolutions via le dialogue entre responsables de sections.
- ❖ En méthodologie, la remontée des informations et la centralisation des demandes par mon intermédiaire fonctionnent plutôt bien, de même que l'engagement d'échanges en cas de difficultés particulières

Les temps forts des sections vont être retracés à travers le diaporama bilan des sections.

ASMR ELECTIONS

Conformément aux statuts de l'ASMR, nous devons –à chaque assemblée générale- soumettre au votre le renouvellement d'un tiers de notre conseil d'administration, chaque membre étant élu pour 3 ans.

Nous avons cette année 6 administrateurs sortants :

CECCARELLO Jean-Pierre

DELACROIX Christine

HOSPODAREC Nadège

LECOMTE Patrick

QUERO Annette

RAULT Sébastien

Parmi les sortants le mandat de Jean-Pierre CECCARELLO est à pourvoir et j'ai reçu la candidature de Marie Cécile BERTHELOT donc à votre vote les candidatures suivantes :

BERTHELOT Marie-Cécile

DELACROIX Christine

HOSPODAREC Nadège

LECOMTE Patrick

QUERO Annette

RAULT Sébastien

Sauf avis contraire de l'assemblée générale, je vous propose un vote à mains levées.

Les 6 candidats sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration nouvellement constitué à l'issue de cette assemblée générale, se réunira le jeudi 20 octobre pour élire le bureau.